

« LES CHOSES ANCIENNES... ! »

« Ainsi, dès maintenant, nous ne connaissons personne selon la chair ; et si nous avons connu Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette manière. Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation... ! » II Cor 5:16-18.

Quand nous entendons parler de « création », aussitôt nous vient à l'esprit la création des cieux et de la terre, y compris des eaux avec tout ce qui s'y trouve : Gen 1:1-2. Puis nous pensons à la création d'Adam, que Dieu créa, littéralement : « mâle et femelle », avec cette particularité unique que, de tous les êtres créés, ce fut la seule créature qu'Il « forma à son image et selon sa ressemblance... ! » Gen 1:26-27. Or, il est aussi question d'une autre « création » selon une « ressemblance » spirituelle, qui concerne « la nouvelle créature » que nous sommes devenus en Jésus-Christ. L'Écriture nous apprend, en effet, qu'en étant sauvés par la Grâce de Dieu, nous avons aussi été « formés à son image, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions... ! » Eph 2:10. De même que les eaux qui étaient au-dessous du ciel se rassemblèrent en un seul lieu, et que le « sec parut » comme lieu d'existence à toute verdure et à toute créature terrestre : Gen 1:9, de même s'éclaire l'exhortation de l'apôtre Paul adressée aux Colossiens, disant : « Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé... ! » Col 3:9-10. L'on ne peut donc ignorer notre passé qui, à la fois, nous a fait, et défait... ! Ainsi, « l'homme nouveau » se manifeste et paraît dans la mesure du dépouillement du « vieil homme », car de même que la terre créée parut au travers des eaux, de même « l'homme nouveau » se renouvelle, spirituellement, en « émergeant » du « vieil homme » ... !

Comme les eaux se séparèrent pour que parût la terre, ainsi le « vieil homme » est-il dépouillé pour que soit manifesté l' « homme nouveau » créé en Jésus-Christ. Plus qu'une comparaison, il s'agit ici d'un Principe divin et vivant, suivant lequel une chose formée manifeste son existence à partir de choses qui, soit demeurent : telles « les eaux rassemblées en un seul lieu », soit sont appelées à disparaître : tel le « vieil homme » laissant la place à l' « homme nouveau ». Ainsi, notre « vieil homme », recélant les « choses anciennes », disparaît durant le cours de notre vie présente. En vérité, le « vieil homme » disparaît, mais, dans l'application de cette réalité dans notre vie, le temps de sa « disparition » dure jusqu'à notre dernier jour... ! Car le processus du dépouillement du vieil homme et le revêtement du nouveau s'opèrent simultanément avec le temps. L'homme nouveau que nous sommes a besoin de l'ancien pour s'affranchir de lui-même. Car, c'est en étant éclairé par l'Esprit sur ce qui « retient » l'homme nouveau d'évoluer que nous apprenons à connaître ce qui subsiste encore de « l'ancien ». Ce qui reste donc du vieil homme est en quelque sorte le « terreau » nécessaire, et temporaire, à partir et en « contraste » duquel vient à maturité l' « homme nouveau » en vue du Royaume des cieux... !

« Mourir à soi-même », cette expression souvent entendue, se comprend dans le sens spirituel d'être « morts aux péchés... ! », afin de « vivre pour la justice » I Pier 2:24, c'est-à-dire, d'être « morts avec Christ », afin de « vivre aussi avec Lui... ! » II Tim 2:11. Or, en étant « morts », nous le sommes, non point en ayant cessé d'exister, mais en étant « inatteignables » à tout ce qui peut être un danger de mort pour ... notre vie spirituelle ! Ainsi, le fait d'avoir expérimenté dans sa vie que les « choses anciennes sont passées » atteste que l'on a reçu un plein Salut en Jésus-Christ. Que peut faire, en effet, la tentation contre ce qui est charnellement mort... ? Et cette Grâce consiste, non seulement à prendre conscience que nos péchés ont été ôtés, mais que nos culpabilités, elles aussi, ont été enlevées... ! Parmi ceux qui ont reçu la certitude du pardon de leurs péchés, il est frappant de constater combien de croyants souffrent pendant leur vie du « souvenir » de leurs péchés, qui subsistent ou qui leur reviennent à la pensée ! Or, en expirant à la Croix, Jésus a expié

et ôté, non seulement nos péchés, mais également nos culpabilités qui en ont découlé ! Car le Sang de Jésus, par lequel nous sommes pardonnés, a effacé et les uns et les autres... !

Ce serait, en effet, le comble de la tristesse que la joie du salut fût obscurcie par le sentiment de culpabilité découlant du souvenir des péchés, pourtant pardonnés... ? Nous pourrions encore le concevoir concernant les sacrifices présentés sous la loi de Moïse, ainsi que le dit l'Écriture : « En effet, la loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection. Autrement, n'aurait-on pas cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de leurs péchés ? Mais le souvenir des péchés est renouvelé chaque année par ces sacrifices ; car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés... ! » héb 10:1-4. Le « poids » du souvenir des péchés se faisait sentir à leur conscience à chaque sacrifice, parce que le sang des animaux, certes purs et sans tache, recouvrait les péchés, mais ne les ôtait pas. Tandis que le Sang de Jésus, non pas recouvre les péchés, mais les efface, ils ont entièrement disparu de la Pensée de Dieu, suivant les Paroles mêmes de Éternel, disant : « Je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché... ! » Héb 10:17-18. N'avons-nous pas suffisamment de fardeaux et d'épreuves en cette vie, sans y ajouter encore ce que Jésus a porté Lui-même à la Croix... ?

Les « choses anciennes sont passées... ! » Ainsi, les circonstances douloureuses comme les actions blâmables, celles dont nous avons été la cause comme celles que nous avons subies, sont donc « passées », même les faits qui ont laissé des traces ou des conséquences affectives, physiques ou matérielles. En effet, même avec la meilleure volonté possible de réparer le mal commis, comment, par exemple, un homme adultère pourrait-il nier l'existence d'un enfant conçu hors mariage ? Ou comment un meurtrier pourrait-il ramener à la vie la personne qu'il a tuée ? Pourtant, l'Écriture dit que ce sont des choses passées, elle ne dit pas qu'elles n'ont jamais existé, elles existent, hélas ! Mais elles sont passées, c'est-à-dire effacées par le Sang de Jésus dans le cœur de celui qui les a reconnues et dont il s'est profondément repenti ! Déjà le prophète Esaïe annonçait à l'infidèle Israël l'Action miséricordieuse de Dieu, en ces termes : « Ne pensez plus aux événements passés, ne considérez plus ce qui est ancien. Voici, je vais faire une chose nouvelle sur le point d'arriver, ne le connaîtrez-vous pas ? Je mettrai un chemin dans le désert et des fleuves dans la solitude... ! » Si donc, quant à nous, Le Dieu Tout-puissant, à qui rien n'est caché, et qui a dit : « Je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités... ! Héb 10:17, est à même de ne plus se souvenir des péchés, à cause desquels Sa Justice a exigé la mort même de Son Fils, notre péché serait-il plus grand que Sa Miséricorde, pour que nous nous souvenions, nous, de nos fautes que, par Sa Grâce, Dieu a effacé de Sa « mémoire » même pour toujours ... ?

Il est des tentatives par des méthodes psychologiques de libérer des « choses anciennes » au lieu de conduire l'âme à se livrer au Seigneur qui, par son Esprit, éclaire et affranchit tout notre être. Or, l'introspection faite par des moyens humains n'apporte pas un affranchissement et un affermisssement qui demeurent, alors que seul, dit l'Écriture « ... le sang de Christ, qui, par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera votre conscience des œuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant ... ! » Héb 9:14. Ainsi, faire remonter à notre connaissance les « choses passées », c'est-à-dire, nos « œuvres mortes », équivaut à exhumer des « cadavres » qui n'apportent ni Libération ni Vie, alors que les « choses devenues nouvelles » qui remplacent les « œuvres mortes », se reçoivent du cœur de notre Père céleste et s'opèrent dans nos cœurs par Son Esprit jusqu'à notre dernier jour, sachant que les « choses nouvelles » nous viennent de Dieu qui « nous a réconciliés avec Lui par Christ... ! » II Cor 5:19. Car Dieu, en nous réconciliant avec Lui-même, nous a réconciliés également avec nous-mêmes, unifiant les « choses nouvelles » qui résultent de ce qui a été transformé en nous par Christ... !